Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260309-DELIB2026_17-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 10 | Votants : 10
Date de convocation : 02.03.2026
Date d'affichage convocation : 02.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 13.03.2026

Présents :

	LEPAGE Nathalie	
BOUSSEAU Delphine	MORICE Matthieu	HUE Jean-Michel
DURAND Michel	TRASSARD Emilie	REHAULT Olivier
SPAGNOL Paulette	PONSARD Christophe	
MANNOURY LACOUR Elisabeth		

Absent(s) Excusé(s) : CHILOU Valérie, HEMA Marie-José, LECHAUSSEE Florent, REHAULT Delphine, PARMENTIER Mélina
A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Budget Commune | Approbation du Compte Financier Unique - Année 2025

Délibération n° 2026.17

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Bécherel ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que le Maire ne peut pas prendre part au vote du compte financier unique.

Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260309-DELIB2026_17-DE

En l'absence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel DURAND, 2ème Adjoint, examine le Compte Financier Unique de la Commune de Bécherel pour l'exercice 2025 dont les résultats se présentent ainsi :

2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
DEPENSES	761 348,78 €	130 593,59 €	891 942,37 €
RECETTES	845 128,37 €	140 095,17 €	985 223,54 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	**83 779,59 €**	**9 501,58 €**	**93 281,17 €**
REPORT DES RESULTATS 2024 SUR 2025	129 627,93 €	49 372,26 €	179 000,19 €
RESULTATS DE CLOTURE	**213 407,52 €**	**58 873,84 €**	**272 281,36 €**

D'où : un excédent de fonctionnement de 213 407.52 euros et un excédent d'investissement de 58 873.84 euros.

Il ressort un excédent global de clôture (Fonctionnement et Investissement) de 272 281.36 euros.

M. Michel DURAND donne le détail des restes à réaliser comme indiqué ci-dessous :

2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
A/ RAR **en Dépenses**	- €	**147 191,44 €**	147 191,44 €
B/ RAR **en Recettes**	- €	**51 996,74 €**	51 996,74 €
SOLDE DES RAR - Différence (B - A) :	- €	**- *95 194,70 €***	- 95 194,70 €
Rappel Résulat de clôture	*213 407,52 €*	*58 873,84 €*	*272 281,36 €*
Résulats avec les RAR	***213 407,52 €***	**- 36 320,86 €**	**177 086,66 €**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 de Commune de Bécherel.
- Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Président M. Michel DURAND	La Secrétaire de séance Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR
MAIRIE de BECHEREL 35190	